

Procédure d'inscription au Brevet de Base ou Supérieur de Sauvetage Aquatique (BBSA-BSSA)

Vous souhaitez vous former au sauvetage aquatique ? Voici la marche à suivre pour vous inscrire au module BBSA-BSSA LFBS-ADEPS.

I. Étape 1 : Le test d'admission

Avant de vous inscrire au module BBSA-BSSA, vous devez d'abord passer un test en piscine pour évaluer votre condition physique.

1. Prérequis pour le test

- **Âge** : Avoir au moins 16,5 ans.
- **Chrono** :
 - **Brevet Supérieur de Sauvetage Aquatique - BSSA** : Le test doit être réalisé en moins de 6 minutes et 15 secondes.
 - **Brevet de Base de Sauvetage Aquatique - BBSA** : Le test doit être réalisé en moins de 6 minutes et 45 secondes.
- **Profondeur du bassin** : 2,5m minimum en grande profondeur.

2. Contenu du test

Au signal de l'examineur :

1. Départ en immersion, dos au mur.
2. Parcourir au moins 15 mètres en apnée, puis terminer la longueur en nage libre.
3. Sortir de l'eau, se placer sur un plot de départ et plonger.
4. Nager 200 mètres en nage libre ventrale (tête immergée ou non).
5. Repêcher une ceinture lestée de 2 kg dans la grande profondeur (2 essais maximum).
6. Nager 25 mètres sur le dos, sans l'aide des bras, mains hors de l'eau.

3. Inscription et lieu du test

- **Coût** : 25 €
- **Inscription** : Rendez-vous sur le site de la LFBS en suivant ce lien : <https://www.lfbs.org/ZNLFormationCalendar.ulp?ft=38>

- **Autre option :** Vous pouvez également passer ce test dans l'un des clubs sportifs LFBS agréés pour ce test en contactant directement le responsable. Il vous suffira ensuite de fournir à la LFBS votre attestation de réussite délivrée par le club. Clubs LFBS actuellement agréés :
 - **Louvain-La-Neuve :** Aurélie Romanini - a.romanini@lfbs.org
 - **Bastogne :** Benjamin Marloye - ben.marloye@gmail.com
 - **Saint-Hubert :** Nicolas Jambes - nicolasjambe@hotmail.com

II. Étape 2 : L'inscription à la formation BBSA-BSSA

Si vous avez réussi le test d'admission, vous pouvez vous inscrire à la formation.

1. Détails de la formation

- **Âge :** Avoir au moins 17 ans.
- **Contenu :**
 - **E-learning :** 11,5 heures
 - **Pratique :** 65,5 heures
 - **Évaluations (théorie et pratique) :** 3 heures
- **Certificat d'aptitude physique :** Vous devez fournir un certificat d'aptitude physique valide pour le premier jour de la formation. Certificat type : <https://www.lfbs.org/ZNLDocs.olp?id=21>

2. Prix et dispenses éventuelles

- **Coût total :** 545 € (+ 12 € pour le masque de poche).
- **Dispense des deux premiers jours de formation (1ers soins) :** Une réduction de 100,00€ est accordée si une dispense vous est accordée par la LFBS sur présentation d'un brevet de secourisme (brevet Croix-Rouge 40h, certificat de secourisme SPF Emploi, badge AMU, diplôme infirmier, etc) . Ce « brevet de secourisme » doit être en ordre de recyclage.

3. Remarques importantes pour les mineurs

Si vous réussissez la formation mais n'avez pas encore 18 ans, votre brevet vous sera délivré dès votre majorité.

- Si vous atteignez vos 18 ans dans la même année civile que votre formation, vous recevez votre brevet automatiquement.
- Si vous atteignez vos 18 ans l'année civile suivante, vous devrez participer à un recyclage BBSA-BSSA pour mettre à jour vos connaissances et obtenir votre brevet à la majorité.

4. Inscription à la formation

- **Une fois votre test d'admission réussi,** vous pouvez vous inscrire à la formation en cliquant sur ce lien : <https://www.lfbs.org/ZNLFormationCalendar.olp?ft=66>

Pour toute question ou pour une inscription directe au Brevet de Base, n'hésitez pas à nous contacter : contact@lfbs.org